

## Publics

Tous les sauveteurs secouristes du travail.

## Pré-requis

Etre titulaire d'un certificat de SST.

## Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le référentiel national.



## Contenu

- L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.
- L'adaptation de la formation :
  - aux modifications du programme,
  - aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

## Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situations d'accident du travail simulé.

### Validation

L'évaluation continue permet, si elle est favorable, de prolonger de 24 mois la durée de validité du certificat de "sauveteur secouriste du travail" délivré par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS.

Cette formation est assurée par un formateur certifié par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS.

## Durée

6 heures pour un groupe de 4 à 10 participants. Au delà de 10, la durée de la formation est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire. A partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires.



## Dates

Consulter les organismes habilités de la liste INRS.

## Renseignements

Pascal DUPONT  
02 51 72 83 94  
Colette OLIVIER  
02 51 72 84 53  
formation.rp@carsat-pl.fr

## Inscriptions

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS :  
[www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html](http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html)

## Coût

Coût pédagogique à voir avec l'organisme.

